



Ajout prénom - état civil

Par **f_Is**, le **16/04/2016** à **15:17**

Bonjour,

Je souhaiterais ajouter un deuxième prénom à celui de ma fille.

Un courrier leur a déjà été envoyé avec les copies de nos pièces d'identité (père et mère) ainsi que la motivation de la demande, à envoyer au TGI.

Cette demande a été refusée par le TGI.

Quelles sont les démarches supplémentaires à effectuer par un avocat ?

Merci par avance. Cordialement

Par **youris**, le **16/04/2016** à **18:30**

bonjour,

si le tgi a rejeté votre demande, il vous reste la voie de l'appel.

salutations